



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe

Question écrite n° 4174

Texte de la question

M. Éric Jalton appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation du « plan de lutte contre le VIH-SIDA et les infections sexuellement transmissibles 2010-2014 » en Guadeloupe. En effet, vous n'ignorez pas que la Guadeloupe est le troisième département français touché par le Sida, qui concerne une population particulièrement démunie. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la direction générale de la santé a lancé ce plan. Il apparaît qu'en 2012, aucun appel à projet spécifique n'a été lancé. De ce fait, les associations travaillant dans le domaine d'accompagnement des malades ne sont plus en état d'assurer leur mission et sont confrontées à des difficultés économiques. Outre ces conséquences économiques, l'impact sur le développement de la maladie risque d'être important. Il espère que la période électorale a retardé le lancement de la tranche 2012 de ce plan et vous saurait gré de l'informer sur son avancement.

Texte de la réponse

La lutte contre le VIH/sida demeure une priorité de santé publique en métropole, tout comme dans les territoires ultra marins. Dans le cadre de son projet régional de santé (PRS) 2011 l'agence régionale de santé (ARS) de Guadeloupe a identifié deux orientations spécifiques au territoire : la promotion du dépistage du VIH et, au regard de sa situation épidémiologique particulière, la lutte contre le VIH à Saint Martin. La déclinaison du plan national de lutte contre le VIH et les IST 2010-2014 en Guadeloupe a déjà permis de proposer en matière de dépistage : le dépistage du VIH en population générale, des propositions répétées aux personnes les plus exposées, la mise en oeuvre des tests rapides du VIH. Trois projets associatifs ont été sélectionnés qui permettront de réaliser environ 2 500 dépistages par tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) par an auprès de publics fortement exposés au VIH en Guadeloupe. L'ARS de Guadeloupe poursuit son partenariat étroit avec les associations porteuses d'actions d'information, de prévention et de dépistage, de soutien et d'accompagnement en direction des personnes atteintes, des publics prioritaires (personnes homosexuelles et personnes migrantes) et de la population générale (notamment les femmes). L'ARS, au delà des conventions pluriannuelles, initie depuis 2 ans des appels à projets afin d'impulser de nouvelles initiatives dans le cadre des maladies chroniques. Cet appel à projets intègre bien le VIH/sida dans l'objectif de mettre en oeuvre les actions inscrites dans le plan complémentaire VIH/Sida pour les départements d'Outre-mer. Ce soutien apporté aux associations de lutte contre le VIH/Sida par l'ARS de Guadeloupe s'inscrit dans le cadre des soutiens financiers accordés à l'ensemble des associations dans le champ des maladies chroniques en fonction des priorités de santé publique inscrites dans le PRS de Guadeloupe.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4174

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 4929

Réponse publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 375